



23

Rapport annuel 2023

legume.ch

Union maraîchère suisse



Construire l'avenir sur une base solide

L'année 2023 a de nouveau été riche en défis pour la production maraîchère. L'Union maraîchère suisse peut néanmoins se targuer d'avoir remporté quelques succès et atteint de nombreux objectifs.

Les bonnes nouvelles sont restées rares en 2023. Il est donc d'autant plus réjouissant que l'Union maraîchère suisse (UMS) puisse se targuer d'avoir remporté quelques succès pendant l'exercice écoulé. La participation active de nos membres ainsi que le grand engagement des organes et du secrétariat doivent de nouveau être soulignés.

Un point particulièrement positif pour moi a été le processus politique et les négociations entourant l'actualisation des phases d'importation réellement administrées. La procédure a soudé l'UMS et a montré le soutien dont jouit la production maraîchère indigène au parlement. Et ce qui est tout aussi important : la base commune pour la future collaboration avec le commerce a pu être renforcée dans le cadre des négociations. Ce dernier élément ne doit pas être sous-estimé, car malgré tous les succès dont nous vous informons dans le présent rapport, les défis restent nombreux. Je suis conscient que nos membres ont de nouveau été confrontés à une forte pression sur les prix, à des conditions météorologiques extrêmes, aux restrictions en matière de protection phytosanitaire et au manque de personnel en 2023. L'UMS s'occupe aussi intensivement de ces sujets, mais les solutions ne sont pas simples à trouver ; et les



solutions pragmatiques nécessitent une base solide empreinte de confiance et de partenariat.

Une telle base est importante, notamment pour l'avenir. Je suis convaincu que l'année 2023 a contribué de manière décisive à renforcer notre organisation, tant à l'interne qu'à l'externe. Je remercie tous les membres, les organes, les partenaires et le secrétariat de leur engagement pendant l'exercice écoulé et me réjouis de continuer le travail intensif en 2024.

Conseiller aux États Werner Salzmann,
Président de l'UMS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'W. Salzmann', written in a cursive style.

L'engagement reste très fort à tous les échelons

La branche est touchée par de nombreux changements, tant sur le marché qu'au niveau politique et dans la société. En travaillant de manière ciblée et en procédant à de légères adaptations, nous avons réussi à faire avancer de manière décisive et à boucler des dossiers importants.

Ce qu'on avait pu observer l'année précédente s'est confirmé au début 2023 : la nouvelle normalité est marquée par un rythme effréné et une grande densité et diversité des sujets. Cela constitue un défi pour une organisation avec des ressources limitées ; mais c'est aussi une chance, chance qui a été mise à profit avec un fort engagement à tous les échelons. Les membres et les sections s'impliquent activement dans les travaux de l'UMS, les organes travaillent intensivement et les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat sont hautement motivés.

Divers projets touchés par les turbulences des années précédentes ont ainsi pu être menés à terme pendant l'exercice écoulé. Citons comme exemple la rénovation de l'immeuble à Frauenfeld. En outre, l'UMS s'occupe de plus en plus de projets à long terme, et la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 19.475 continue de mobiliser beaucoup de ressources. Des retards ont néanmoins aussi été enregistrés, et les mesures pour accroître la transparence sur le marché n'ont pas encore toutes pu être mises en œuvre malgré quelques succès. Diverses activités stratégiques découlant du programme d'activité se poursuivront en 2024.

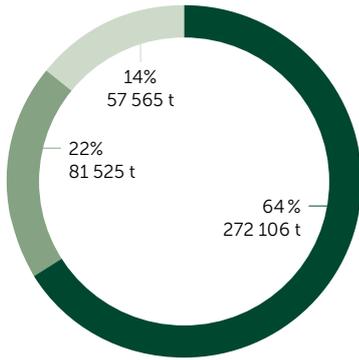
Parmi les succès les plus visibles en 2023, citons le lancement de l'application SCROPS. Grâce à la collaboration avec la CCM et les offices maraîchers cantonaux, les données peuvent être saisies de manière facilitée et

en se connectant une seule fois depuis l'été dernier. Cela accroît aussi l'efficacité du secrétariat, par exemple pour la réglementation de l'importation ou la gestion des membres.

La situation dynamique sur le marché du travail touche aussi l'UMS. Les changements de personnel ont été mis à profit pour procéder à une légère restructuration. Les secteurs du marché et de la politique ont ainsi été séparés ce qui a permis d'affiner les profils. Cette mesure décharge aussi le secteur Techniques culturelles et labels des tâches concernant le marché ce qui libère les ressources indispensables pour traiter les sujets urgents dans ce domaine.

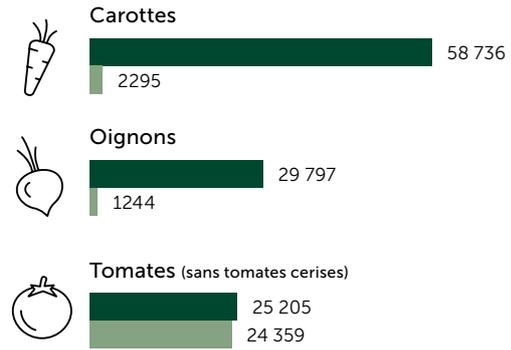
Enfin, la nouvelle formation continue du personnel de l'UMS a permis d'intensifier l'échange entre le secrétariat et les membres. L'idée est que les collaboratrices et collaborateurs se rendent au moins une fois par année sur une exploitation pour se faire une idée des revendications et des défis spécifiques. Cette offre est très appréciée, tant par les collaboratrices et collaborateurs que par les exploitations : une motivation pour s'engager fortement à tous les échelons.

QUANTITÉ TOTALE DE LÉGUMES SUISSES EN 2023



- Légumes frais
- Légumes de garde
- Légumes de transformation

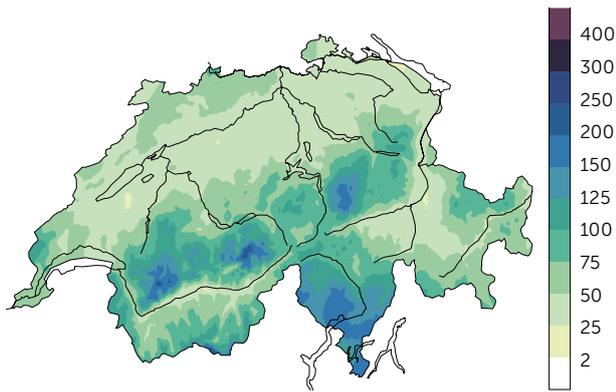
3 PRINCIPAUX LÉGUMES SUISSES



- Quantité production indigène (en tonnes)
- Quantité importations (en tonnes)

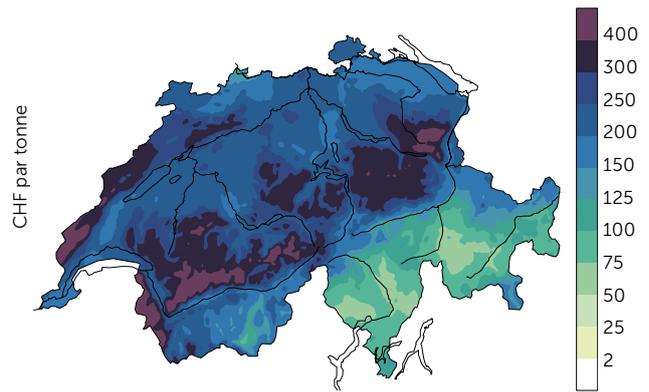
PRÉCIPITATIONS (MM) JUIN 2023

Source : MeteoSwiss

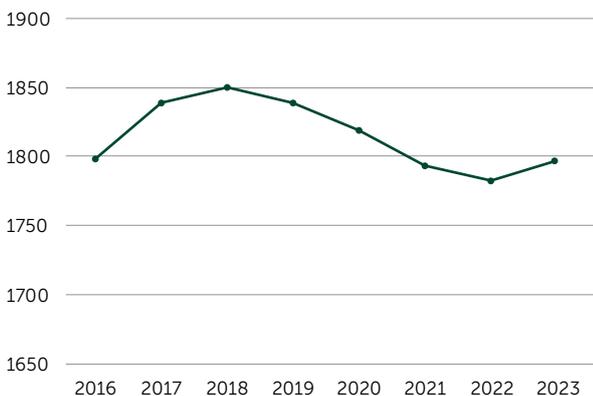


PRÉCIPITATIONS (MM) NOVEMBRE 2023

Source : MeteoSwiss

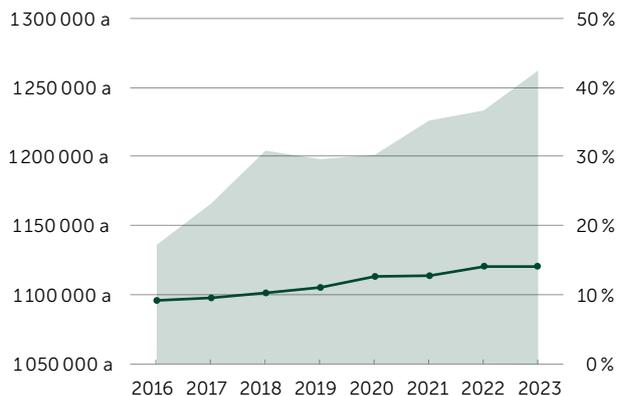


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES



- Nombre de membres

SURFACE CULTIVÉE PAR LES MEMBRES



- Part bio en %
- Total sans légumes de transformation

L'union fait la force



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

- 1 **Werner Salzmann**, Président de l'UMS, Conseiller aux États
- 2 **Roland Stoll**, Vice-président, Président de la commission Marché du travail et politique sociale
- 3 **Dieter Scheibler**, Vice-président, Président de la commission Légumes de transformation
- 4 **Beat Bösiger**, Président de la commission Légumes frais et légumes de garde
- 5 **Jeremy Blondin**, Jeremy Blondin, Président de la commission du marketing
- 6 **Davide Cattori**, Président du groupe de travail Économie d'entreprise
- 7 **Peter Kistler**, Président de la commission de la formation professionnelle
- 8 **Christian Gerber**, Président de la commission Légumes biologiques
- 9 **Thomas Wyssa**, Président de la commission Techniques culturelles et labels
- 10 **Simon Lässer**, Co-président de la commission Techniques culturelles et labels



- 11 **Matija Nuic**, Directeur
- 12 **Markus Waber**, Directeur adjoint/Chef du secteur Communication/marketing/formation professionnelle
- 13 **Sandra Grossenbacher**, Assistante de direction
- 14 **Simone Meyer**, Cheffe du secteur technique culturelles et labels
- 15 **Leo Teske**, Chef de secteur marché
- 16 **Simone König**, Responsable de secteur formation professionnelle continue
- 17 **Larissa Eichenberger**, Collaboratrice scientifique marché et politique
- 18 **Flemming Burri**, Collaborateur scientifique technique culturelles et labels
- 19 **Kathrin Zybach**, Administration marché/marketing/communication
- 20 **Karin Wyss**, Comptabilité/Finance/Cotisations

Marché

Des conditions météorologiques défavorables ont de nouveau posé des défis aux producteurs pendant l'année écoulée. 2023 a certes été une année difficile, mais pas exceptionnelle. La hausse des coûts n'a pu être compensée que partiellement.

La culture maraîchère a de nouveau été confrontée aux caprices de la météo en 2023. L'humidité au printemps a perturbé l'approvisionnement du marché avec la marchandise suisse, de sorte que le nombre de contingents d'importation octroyés a augmenté de 80 % entre avril et juin. Sur toute l'année, on enregistre une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente. Grâce à la collaboration active des producteurs pour l'annonce des quantités disponibles, les décisions relatives à l'importation ont pu être prises à temps malgré un marché complexe.

Les pluies abondantes en août ont été suivies d'un automne historiquement chaud, et les producteurs de légumes de garde ont fait face à une forte augmentation des frais de réfrigération. Ceux qui ont attendu ont finalement dû récolter dans des conditions extrêmement humides en octobre et en novembre. Cela a été négatif tant pour le sol que pour l'aptitude au stockage des produits. Certaines parcelles n'ont plus pu être récoltées, et des pertes d'environ 8 % de la récolte totale ont par exemple été enregistrées pour les carottes. Au total, les rendements des légumes de garde ont baissé de 13 % par rapport à l'année précédente.

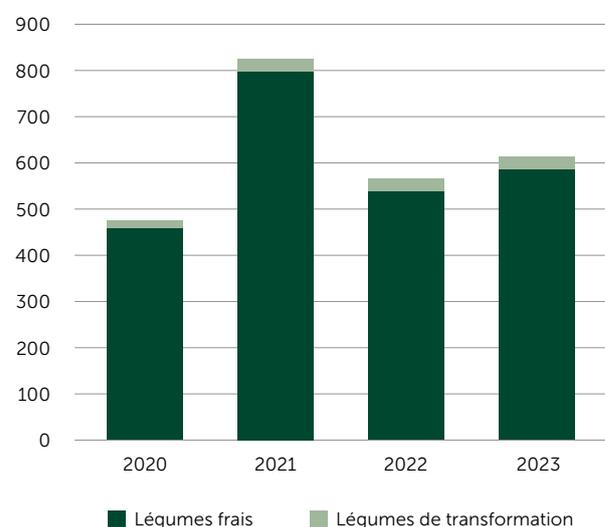
De petits progrès ont par contre pu être réalisés concernant les suppléments de stockage, notamment grâce au groupe de travail de l'UMS et de Swisscofel. Une partie des suppléments de stockage pour les oignon a par exemple été versée un mois plus tôt afin de tenir compte des températures élevées en automne.

La réalisation des prix indicatifs négociés s'est avérée

difficile pour les légumes biologiques, et de grandes différences ont notamment été enregistrées pour les légumes de garde. Une solution a néanmoins pu être trouvée avec le commerce et les détaillants lors de la négociation des prix à la fin novembre.

Concernant les légumes de transformation, la levée des petits pois a posé des problèmes. En raison de l'humidité au printemps ainsi que de la chaleur et de la sécheresse qui ont suivi, d'importantes pertes, voire des pertes totales, ont été enregistrées à de nombreux endroits. L'approvisionnement des transformateurs suisses a dû être complété avec plus de 1200 tonnes de petits pois importés (2022 : 270 tonnes). Afin de garantir l'approvisionnement avec de la marchandise suisse à l'avenir, un appel a été lancé pour trouver de nouveaux producteurs de petits pois.

DEMANDES D'IMPORTATION DÉPOSÉES AUPRÈS DE L'OFAG



Politique

L'année politique 2023 a été marquée par les élections fédérales en automne. Beaucoup de dossiers politiques ont néanmoins également été traités. La culture maraîchère a obtenu plusieurs succès grâce à un vaste soutien.

L'un des objets principaux pendant l'exercice écoulé était l'actualisation des phases d'importation réellement administrées. Rappelons que ces phases sont inchangées depuis 30 ans. À la fin 2022 déjà, le Conseil des États avait adopté une intervention de Werner Salzmann qui demandait l'actualisation des phases. La voie politique a été nécessaire parce que la discussion était bloquée au sein de la branche. Après l'approbation par le Conseil national d'une version légèrement modifiée en mars, l'OFAG a invité la branche à des négociations. Ces dernières ont pu être bouclées à la fin août. Les phases actualisées devraient entrer en vigueur en 2025. L'UMS a ainsi pu concrétiser une demande déposée depuis des années par les membres. En adoptant la motion 17.3918 (Siegenthaler), le parlement a accepté une autre revendication de la production. La motion demande en effet que les serres servant à la production de denrées alimentaires puissent être construites sur des surfaces d'assolement sans compensation. Il faut à présent attendre la mise en œuvre. L'UMS défendra la position de la culture maraîchère. La décision du parlement de repousser d'une année l'introduction des 3.5% de surfaces de promotion de la biodiversité a aussi permis à la production de respirer un peu.

Plusieurs visites d'exploitation ont été organisées pour des politicien-ne-s, les autorités et la population en 2023. Cet échange ouvert est la meilleure manière d'augmenter la compréhension pour les demandes de la production et de recevoir des retours d'information honnêtes. L'UMS peut heureusement toujours comp-

ter sur le soutien de ses membres lorsqu'elle invite une délégation. Des sections et des membres prennent aussi régulièrement l'initiative et l'UMS les soutient pour l'organisation de ces manifestations.

L'UMS a aussi défendu les intérêts de ses membres dans le cadre de diverses consultations et dans les organisations auxquelles elle est affiliée. Citons par exemple l'élaboration de l'index de durabilité de l'AS-SAF ou la manifestation PHYTHO.SYNTHESE de la CI Avenir de la protection des plantes.

Les succès politiques obtenus en 2023 ne doivent néanmoins pas faire oublier que l'UMS n'a pas encore atteint de résultat pour des sujets importants comme la protection phytosanitaire ou un approvisionnement suffisant en nutriments. L'UMS continue de miser sur un dialogue constructif, mais le temps presse pour trouver des solutions, car la pression sur la production est déjà très forte aujourd'hui.

Marketing et communication



Un nouvel instrument de marketing, deux campagnes de communication et de nombreuses sollicitations de la part des médias ont marqué cette année passionnante et variée dans le domaine du marketing et de la communication.

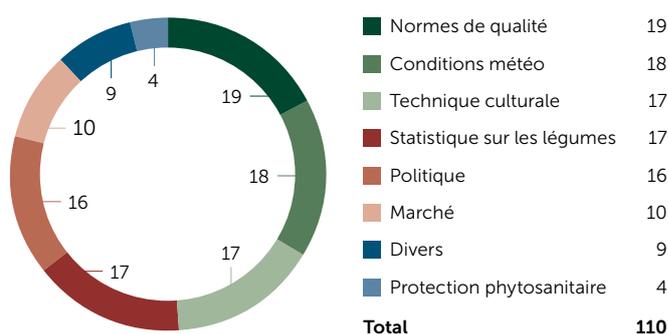
Raconter des histoires est un bon moyen pour capter et conserver l'attention des gens. Le nouveau podcast « Verwurzelt (enraciné) » utilise ce principe pour faire découvrir les légumes suisses au public. Nous rendons visite à des maraîchères et maraîchers sur leur exploitation et leur posons des questions sur des sujets d'actualité. Elles et ils expliquent aussi comment poussent leurs légumes. Le podcast explique ce qui se passe dans les coulisses.

Deux grandes campagnes de communication ont été réalisées dans toute la Suisse. La production de concombres et de tomates a ainsi été mise en avant en juin au moyen d'affiches, de spots publicitaires dans les cinémas et des boîtes sur des porte-bagages de vélos. Le deuxième vague en octobre mettait à l'honneur le chou de Bruxelles et combinait des affiches avec des spots publicitaires dans les cinémas et à la télévision. En outre, nous avons investi de manière accrue dans la publicité en ligne. L'UMS élargit chaque année sa banque de recettes, et des recettes pour enfants sont proposées depuis peu sur legume.ch. Une campagne en ligne a été réalisée pour promouvoir les recettes de manière saisonnière pendant plusieurs mois. Avec toutes ces mesures, nous avons pu sensibiliser un vaste public à la saisonnalité, l'un des messages principaux de notre communication.

Nous avons de nouveau participé à de nombreuses manifestations ensemble avec la Fruit-Union Suisse. La distribution de fruits et de légumes frais lors des

événements consacrés à la randonnée, aux festivals et dans les centres commerciaux fonctionne très bien. Le secrétariat a répondu à 110 sollicitations de la part de médias. Les sollicitations peuvent parfois déboucher sur des interviews dans des journaux ou à la télévision ce qui engendre un important travail. D'un autre côté, c'est aussi une bonne possibilité pour prendre position. Un sujet a particulièrement attiré l'attention des médias : les nouvelles normes de qualité élaborées en partenariat avec l'Association du commerce des fruits, des légumes et des pommes de terre (SWISSCOFEL) et introduites en juin. L'adaptation des normes permet de commercialiser des légumes présentant de légers défauts extérieurs.

SOLLICITATIONS DES MÉDIAS



Techniques culturales et labels

Les sujets principaux en 2023 ont été la préparation de la mise en œuvre de l'obligation d'annoncer les produits phytosanitaires sur DigiFLUX ainsi que la situation toujours tendue de la protection des cultures. La mise en place de Legunet favorise la discussion sur les demandes et les projets en matière de recherche.

L'exercice écoulé a été marqué par la préparation de la mise en œuvre de l'ordonnance relative à l'initiative parlementaire 19.475. Pendant le deuxième semestre, les travaux en vue de l'introduction de l'obligation d'annoncer le commerce et l'utilisation de produits phytosanitaires ainsi que le transfert de nutriments sur la plateforme centrale DigiFLUX se sont intensifiés. L'UMS siège dans le « comité spécialisé DigiFLUX » mis sur pied par l'OFAG. En outre, un échange constructif a eu lieu à ce sujet entre l'UMS et d'autres organisations sectorielles. L'UMS a chargé un groupe de travail de se pencher sur les difficultés attendues pour la mise en œuvre de DigiFLUX dans la culture maraîchère et sur l'éventuelle charge supplémentaire de travail pour la production. Deux exploitations maraîchères se sont, de plus, mises à la disposition de l'OFAG pour tester le logiciel, et diverses sections participent activement à la discussion.

La situation de la protection phytosanitaire est restée tendue, et des demandes d'autorisations spéciales ont dû être déposées auprès des cantons pour de nombreuses applications pour protéger les cultures (selon PER). Diverses homologations d'urgence ont été octroyées pour 2023 grâce à l'engagement de

l'UMS. Cette dernière a d'ailleurs déposé 21 demandes d'homologations d'urgence pour 74 indications pour la saison 2024. Dans les entretiens annuels avec nos principaux partenaires de la recherche, des autorités et de l'industrie, nous expliquons les défis dans la culture maraîchère et nous nous efforçons d'améliorer la situation au niveau des homologations régulières.

La plateforme Legunet.ch a été mise en ligne en automne. Elle permet de déposer des projets et des demandes en matière de protection phytosanitaire à l'attention du Forum Recherches Légumes (FRL), de définir les priorités et de suivre les projets. En outre, deux rencontres de l'Innoboard consacrées aux stratégies alternatives de régulation des mauvaises herbes et à l'arrosage ont eu lieu.

Le GT Benchmarking de SwissGAP n'a pas encore terminé ses travaux pour adapter les directives de SwissGAP à la version 6 de GLOBALGAP. L'UMS s'est fortement engagée pour le développement de SwissGap et de Suisse Garantie, tant dans l'association SwissGAP qu'auprès d'Agromarketing Suisse. Ces projets continueront de nous occuper en 2024.



A photograph of a man and a woman in a greenhouse, surrounded by tomato plants. The woman on the left is smiling and looking at a green tomato. The man on the right is also smiling and looking at the plants. The greenhouse structure is visible in the background.

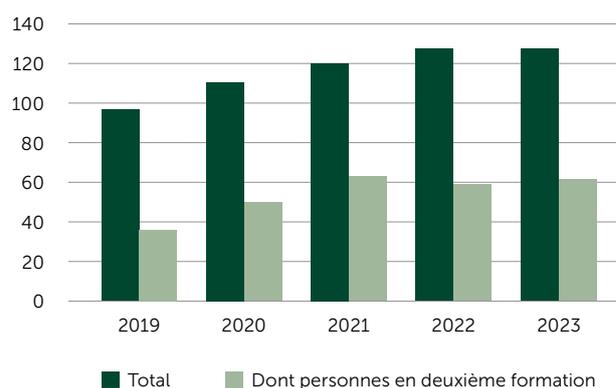
Formation professionnelle

Le nombre d'apprenti-e-s- maraîchers/-ères a augmenté régulièrement ces dernières années, mais une stagnation a été constatée en 2023. La commission de la formation professionnelle a dû prendre des décisions importantes pour assurer la promotion de la relève à long terme.

La fête de diplôme organisée par l'Union maraîchère suisse (UMS) et l'association des maraîchers de Thurgovie et de Schaffhouse s'est déroulée le 12 juillet 2023 à la chartreuse d'Ittingen à Warth. 30 maraîchères et maraîchers y ont reçu leur certificat fédéral de capacité (CFC). Notons que 12 maraîchères et maraîchers ainsi que 3 agropraticien-ne-s de Suisse occidentale ont reçu leur diplôme à Châteauneuf. En outre, une candidate a passé avec succès l'examen final de cheffe d'exploitation et deux candidats l'examen de maîtrise. La révision de la formation professionnelle initiale n'est pas encore terminée, mais de nombreux jalons ont été atteints. Les organes de l'UMS ont pu prendre position sur l'ordonnance sur la formation et sur le plan de formation dans le cadre d'une consultation interne, documents qui ont été adaptés lors d'ateliers à la fin de l'année. Les documents d'exécution et les supports didactiques seront élaborés à présent, l'objectif étant qu'ils puissent être utilisés à partir d'août 2026. La commission de la formation professionnelle (CFP) a examiné et adapté les directives salariales pour les apprenti-e-s maraîchers/-ères. Elle a décidé de relever de 100.– francs les salaires minimums bruts par année d'apprentissage pour les personnes en première et en deuxième formation ainsi que pour les agropraticien-ne-s en cultures spéciales (AFP). La hausse de salaire

vaut pour les apprentissages à partir de l'été 2024. La hausse du nombre d'apprenti-e-s observée ces dernières années est réjouissante, mais fait aussi augmenter la charge financière pour l'UMS. Jusqu'à présent, cette dernière pouvait prendre en charge ces coûts supplémentaires. Pendant l'exercice écoulé, la CFP a élaboré des propositions pour relever ce défi à long terme. Après consultation des organes et sections de l'UMS, elle propose des adaptations, notamment une participation financière des exploitations formatrices non affiliées à l'UMS. Les mesures prévues permettront d'assurer la promotion de la relève à l'avenir.

NOMBRE D'APPRENANT-E-S CFC TOTALE



Marché du travail et politique sociale

Le manque de main-d'œuvre dans la culture maraîchère reste un défi pour la branche et pour l'UMS. Cette dernière recherche de nouvelles solutions pour améliorer le recrutement et l'hébergement des employé-e-s.

Le recrutement de main-d'œuvre et son maintien dans la branche ont de nouveau occupé l'UMS en 2023. En regardant comment les exploitations dans les pays voisins gèrent cette situation, force a été de constater qu'il n'existe pas de solution simple.

À côté du recrutement, l'hébergement de la main-d'œuvre pose aussi de plus en plus de problèmes. En raison de la hausse des loyers et du manque de logements, il s'avère souvent impossible de trouver un appartement à proximité de l'exploitation. La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire pourrait améliorer la situation. Après des années de désaccords, le parlement a adopté en automne la deuxième étape de la révision de la loi contenant de nouvelles dispositions pour les constructions hors de la zone à bâtir. Une

nouveauté importante est la possibilité de délimiter, par une procédure de planification, des zones spéciales pour l'utilisation non liée au site hors de la zone à bâtir. Cela permet par exemple de transformer des bâtiments ruraux en logements ce qui pourrait constituer une nouvelle possibilité pour loger les employé-e-s sur l'exploitation. L'UMS continue de s'impliquer activement dans le processus politique afin de défendre la position de la production maraîchère.

Par ailleurs, l'UMS s'est occupée de la problématique de la redevance de radio-télévision laquelle concerne aussi les logements pour la main-d'œuvre saisonnière. La redevance est exagérément élevée, est souvent facturée de manière erronée et les logements pour la main d'œuvre sont traités de manière inégale. L'UMS

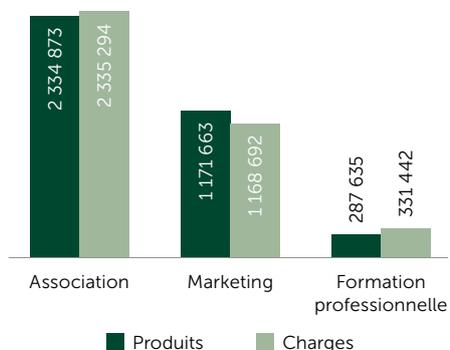


continuera de s'engager de différentes manières pour une réglementation uniforme et équitable en 2024. Les négociations salariales annuelles du groupe de travail « Main-d'œuvre étrangère » constitué de l'Union suisse des paysans, des unions des paysans cantonales, de diverses organisations professionnelles et des organisations des employé-e-s dans l'agriculture se sont déroulées en novembre. Le groupe de travail s'est accordé sur un relèvement de 1% du salaire minimum pour les employé-e-s temporaires et sans expériences. Ce salaire indicatif minimum est reconnu comme étant usuel dans la branche et la région dans le cadre des mesures d'accompagnement. Le nouveau salaire indicatif pour 2024 s'élève à 3420.– francs par mois.

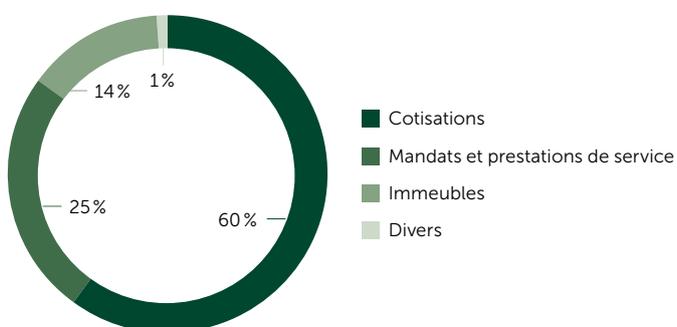
Comptes 2023

BILAN	2022	2023
Actifs		
Actifs circulants	2 711 707	1 107 215
Immobilisations financières	28 000	28 000
Immeuble, mobilier et IT	6 944 700	8 066 000
Total actifs immobilisés	6 972 700	8 094 000
Total actifs	9 684 407	9 201 215
Passifs		
Capital étranger	6 216 373	5 774 438
Capital UMS	3 104 796	3 104 375
Fonds marketing	164 716	154 715
Fonds formation professionnelle	198 522	167 687
Total capital propre	3 468 034	3 426 777
Total passifs	9 684 407	9 201 215

CHARGES ET PRODUITS



PROVENANCE DES MOYENS



COMPTE D'EXPLOITATION	2022	2023
Partie UMS		
Produits		
Fonctionnement général	1 577 946	1 595 636
Le Maraîcher	186 639	185 614
Info du marché	52 367	52 631
Immeuble	467 173	500 992
Recettes partie UMS	2 284 125	2 334 873
Charges		
Fonctionnement général	1 528 751	1 643 844
Le Maraîcher	194 272	199 312
Info du marché	30 708	26 174
Immeuble	437 629	465 964
Charges partie UMS	2 191 360	2 335 294
Résultat partie UMS	92 765	-421
Partie formation professionnelle		
Produits	344 421	287 635
Charges	401 943	331 442
Résultat formation professionnelle	-57 522	-43 807
Partie marketing		
Produits	1 218 789	1 171 663
Charges	1 255 516	1 168 692
Résultat marketing	-36 727	2 971
Résultat général UMS	-1 484	-41 257



Impressum

Éditeur :
Union maraîchère suisse
Belpstrasse 26, 3001 Berne

Tél. +41 31 385 36 20
info@gemuese.ch
www.legume.ch

Conception et réalisation:

rubmedia 

Photos de la campagne : Alberto Venzago

Traduction: Gilles Bolliger

Papier: Rebello FSC® (recyclé),
papier 100% recyclé, Ange bleu,
impression avec force hydraulique

